



Tél.: (819) 326-5624  
Fax.: (819) 326-7065

## Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,  
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

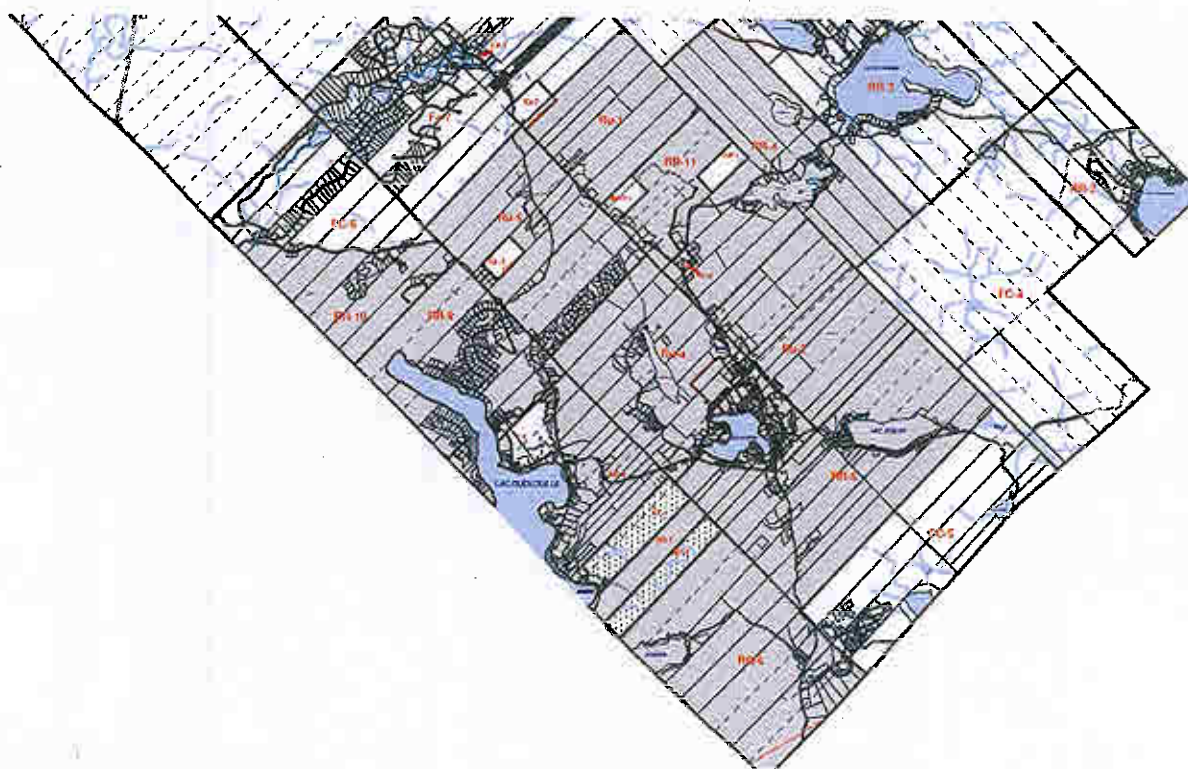
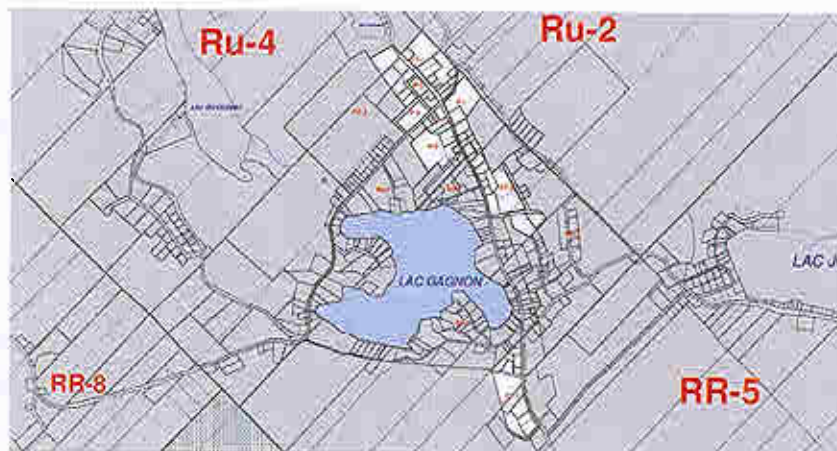
### AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 8 mai 2013, le conseil a adopté le premier projet de règlement 367-13-02, modifiant le règlement de zonage numéro 367-02 et ses amendements.

- L'objet du règlement vise à autoriser, à certaines conditions, les hôtels, auberges et tous les autres établissements similaires dans les zones CD-2, RR-4 à RR-12, RU-1 à RU-5, RU-8;
- ainsi que d'autoriser, à certaines conditions, la construction et/ou l'exploitation de restaurants, de casse-croûte et tous les autres établissements similaires dans les zones CD-2, RR-4 à RR-12 à RU-1 à RU-8



Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 août 2013 à 19 h au 350, chemin de Val-des-Lacs, Val-des-Lacs. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet est disponible à l'hôtel de ville, situé au 349, chemin de Val-des-Lacs, Val-des-Lacs du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, sauf pour les congés fériés.


Donné à Val-des-Lacs, ce 9 juillet 2013

  
Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sylvain Michaudville, directeur général de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, le 9 juillet 2013 entre 8 heures et 21 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne le présent certificat, ce 9 juillet 2013.

  
Sylvain Michaudville  
Directeur général